

Distr.
GÉNÉRALE

CES/SEM.42/13
29 février 2000

Original : FRANÇAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
et COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

OFFICE STATISTIQUE DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
(Eurostat)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS

Réunion de travail commune CEE-Eurostat
sur les statistiques des migrations**
(Genève, 8-10 mai 2000)

Thème 1

Aperçu sommaire sur les migrations en Algérie

Communication sollicitée par l'Office national des Statistiques, Algérie*

1. L'émigration algérienne est intimement liée à son histoire politique et économique récente. De pays à dominante rurale (près de 85% au début du siècle), l'Algérie a connu des bouleversements démographiques importants qui ont marqué son visage actuel.
2. Et même si nous ne disposons pas de documents statistiques permettant la quantification des mouvements migratoires dans le passé, nous pouvons affirmer que l'émigration algérienne est très ancienne et remonte probablement à la seconde moitié du XIX siècle. Mais c'est surtout en réaction au processus de colonisation que des tribus entières quittèrent le pays pour s'installer dans les pays arabes cherchant ainsi à fuir, le gouvernement et l'ordre coloniaux.
3. Durant la guerre de libération nationale récente 1954-62, l'armée et les autorités coloniales françaises ont planifié et mis en œuvre une politique de regroupements de population et de création de «zones interdites», engendrant ainsi des déplacements importants de populations civiles des zones rurales et montagneuses vers les villes, ce qui a eu pour effet de déstructurer l'économie traditionnelle nationale.

* Préparé par Aziz Mokhtari.

** La présentation et le mode de diffusion des documents seront les mêmes pour cette réunion de travail que pour les séminaires.

4. Ce mouvement a été amplifié par l'exode rural, qui a suivi l'indépendance, exode encouragé par la politique nationale d'industrialisation et par le salariat qui représentait un revenu stable et régulier pour les travailleurs qui étaient habitués à une autre forme de revenu. Les campagnes se sont vidées de leur substance au profit des villes du pays (la population urbaine est estimée à près de 50% en 1987 alors qu'elle n'était que de 31% en 1966) et de l'étranger.

5. La migration interne a concerné près de 2.5% de la population de 1987 (environ 570 000 personnes ont effectué une migration durant la période 1977-1987) contre 5.6% de la population en 1977.

6. Nous pouvons schématiser en disant que l'émigration algérienne commence à devenir importante avec le début du 20^{ème} siècle, et en particulier suite aux deux guerres mondiales qui ont vu la participation, de nombreux jeunes algériens enrôlés malgré eux dans l'armée française. C'est à l'occasion de cette expérience que de nombreux Algériens découvrent l'Europe.

7. L'effort de reconstruction des pays européens et en particulier de la France a drainé vers ce pays une main d'œuvre nombreuse et bon marché surtout d'origine rurale. Cette main d'œuvre a été essentiellement confinée aux travaux les plus pénibles.

9. Ce mouvement continua et fut favorisé par le patronat européen jusque vers le début des années 1970.

9. Après cette date un coup de frein sévère fut donné aux mouvements migratoires à destination d'Europe. La France adoptera une politique restrictive qui marquera un arrêt brutal de la migration des Algériens qui traditionnellement allaient vers l'ancienne métropole coloniale.

10. Commença alors, un mouvement de regroupement familial qui aura pour conséquence de maintenir en vie un flux migratoire qui était avant la crise pétrolière de 1973-74, très dynamique. Mais la possibilité d'émigrer au moyen du regroupement familial ne devait pas durer indéfiniment (Les entrées en France pour raison de regroupement familial passent ainsi de plus de 9000 personnes en 1982 à moins de 3000 en 1996).

11. Et c'est ainsi que vers le milieu des années 1980, ce mouvement de regroupement qui était déjà faible commença à se tarir et nous assistâmes alors, à un redémarrage de la migration individuelle masculine mais non plus seulement en direction de la France bien que ce mouvement reste encore dominant mais également vers d'autres destinations en particulier le Canada dont la politique migratoire est plus souple.

12. Nous pouvons donc résumer le mouvement migratoire algérien en trois phases historiques, une première phase qui commence avec le début du siècle,

puis une seconde qui s'étale grosso modo sur les années 1980 puis une troisième phase qui est en cours actuellement.

13. Ces trois phases historiques s'accompagnent pour les migrants de caractéristiques démographiques et sociales très distinctes.

14. En effet dans la 1^{ère} phase, ce surtout des paysans illettrés qui pour certains n'ont vu d'une ville dans leur propre pays que la gare maritime, dans la seconde phase, ce sont leurs épouses et leurs enfants restés au pays qui les rejoignant presque dans les mêmes conditions. Cependant dans cette seconde phase, la présence des enfants est un élément important car à la différence de leur parents, ils ont connu l'école publique.

15. Le regroupement familial aura d'ailleurs des conséquences importantes pour les émigrés algériens en ce sens qu'ils ont franchi un pas important dans le processus d'intégration à travers leurs enfants qui ont grandi et se sont imprégnés des valeurs des pays d'accueil.

16. La troisième phase qui est la phase actuelle, est radicalement différente des deux autres [il faut cependant souligner que ce phasage n'a rien d'hermétique et que nous pouvons certainement trouver ça et là des chevauchements de ces processus migratoires] en ce qu'elle concerne non plus de jeunes paysans algériens qui ont connu l'exode rural, mais surtout des citadins porteurs de diplômes souvent universitaires. Cette troisième phase coïncide avec le démantèlement de l'économie administrée engagée par notre pays et le passage vers l'économie de marché.

17. dans cette phase, l'émigration n'est pas totalement masculine comme dans la 1^{ère} phase même si elle est encore dominée par l'élément masculin. Elle n'a pas comme par le passé une destination unique privilégiée à savoir la France.

- - - - -